

Fiche récapitulative

des pièces constituant votre dossier d'inscription

À envoyer obligatoirement avec votre dossier

Nom Prénom
 Formation souhaitée

Attention ! toute pièce manquante retardera le traitement de votre dossier d'inscription.

Nous vous demandons donc de cocher, dans cette liste **recto et verso**, les documents que vous nous retournez.

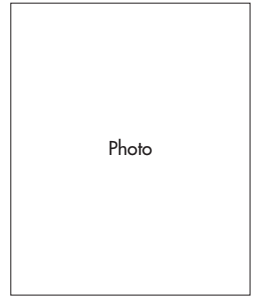
1. Fiche d'inscription à une formation : épreuve langue
2. Fiche « Pour mieux vous connaître »
3. Fiche « Autorisations »
4. Fiche précisant les modalités de financement de la formation
 - Soit la fiche « Vous financez vous-même votre formation » si vous financez la totalité du montant de la formation : exemplaire du contrat de formation professionnelle **daté et signé** (le second exemplaire est à conserver)
 - Soit la fiche « Votre formation est prise en charge » si votre formation est prise en charge totalement ou partiellement ; joignez l'attestation de prise en charge de votre formation par votre organisme ou votre employeur
5. Paiement de votre formation
 - Si vous réglez vous-même votre formation :
 - soit vous réglez en une seule fois :
 - par chèque à l'ordre du Régisseur de recettes AgroSup/Eduter-CNPR,
 - ou par mandat-cash à l'ordre du Trésor public,
 - ou par mandat international (virement) à l'ordre de l'Agent comptable AgroSup Dijon - TG Dijon 10071 21000 00001003900 70.
 - soit vous réglez en plusieurs fois : 30 % par chèque ou mandat international ou mandat-cash et le solde en 5 mensualités successives par prélèvement automatique.
 Autorisation de prélèvement complétée et signée et votre RIB
 - Si votre formation est prise en charge totalement ou partiellement, vous ne réglez rien dans l'immédiat.
6. Une photo d'identité

DOSSIER À RETOURNER À

Eduter-CNPR

AgroSup Dijon - Site de Marmilhat

12 rue Aimé Rudel - BP 100 - 63370 Lempdes



Vous souhaitez vous former en :

- Anglais
- Allemand
- Espagnol
- Italien

Diplôme de référence :

Veillez indiquer le diplôme concerné

- Bac pro CGEA
- Bac pro
- Bac techno STAV
- BTSA

À compléter en lettres majuscules.

Votre état civil

Nom Prénom(s) de l'état civil

Nom de jeune fille Sexe: F M

Né(e) le à Département

Nationalité: française autre

Vos coordonnées (précisez le nom porté sur la boîte à lettres, s'il est différent du vôtre)

	Adresse civile personnelle qui détermine votre région d'examen	Adresse pour l'envoi des cours, si elle est différente
N°/rue/lieu-dit
Code postal/ville	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
Mél.@	
Tél.	Portable	Fax :

Votre niveau de formation

	Diplôme et option	Date/année	Résultat	Mention
Diplôme le plus élevé	<input type="checkbox"/> Admis(e) <input type="checkbox"/> Non admis(e)
Niveau le plus élevé	Classe	

Votre établissement actuel

Nom Nom de la personne référente

Adresse Mél de la personne référente@

Tél.....

Fait à le Signature

Pour mieux vous connaître

Quelle que soit la formation ou la préparation à laquelle vous vous inscrivez, il est très important pour nous de bien connaître vos attentes, vos projets.

Quels sont vos objectifs en vous inscrivant à cette formation ? Quel est votre projet professionnel ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Pourquoi faites-vous le choix de suivre une formation à distance ?

.....

.....

.....

.....

.....

Quels seront vos principaux atouts pour suivre la formation ?

.....

.....

.....

Quelles seront vos principales difficultés pour suivre la formation ?

.....

.....

.....

Depuis combien de temps avez-vous interrompu vos études ?

.....

.....

Par semaine, quel temps (en nombre d'heures) pensez-vous pouvoir dégager pour votre formation à distance ?

.....

.....

Quel outil informatique utilisez-vous ?

- un ordinateur à votre domicile
- dans le cadre de votre activité professionnelle
- l'Internet l'ADSL Mél@

Avez-vous des aides possibles (parents, collègues, etc.) ?

.....

.....

Nom Prénom

Formation souhaitée

Autorisations

Autorisation de diffusion des coordonnées personnelles

Dans le cadre des sessions de regroupement, vos coordonnées sont susceptibles d'être diffusées par Eduter-CNPR aux usagers qui sont convoqués au même lieu de session que vous, pour l'organisation d'un covoiturage éventuel entre participants.

Si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées soient diffusées, vous êtes en droit de nous le signaler.

Attention: si vous ne nous autorisez pas à diffuser vos coordonnées, vous ne bénéficierez pas des informations concernant les autres usagers.

J'autorise Eduter-CNPR à diffuser mes coordonnées.

Je n'autorise pas Eduter-CNPR à diffuser mes coordonnées.

Date

Signature

Droit à l'image pour les formations en ligne

Avec la plate-forme de formation Formagri, vous pouvez participer au forum de discussions de la formation. Afin de personnaliser les échanges dans le forum, nous souhaitons diffuser la photo des usagers (celle transmise dans le dossier d'inscription).

J'autorise Eduter-CNPR à diffuser ma photo sur la plate-forme de formation Formagri, uniquement dans le cadre du forum de ma formation.

Je n'autorise pas Eduter-CNPR à diffuser ma photo sur la plate-forme de formation Formagri.

Date

Signature

À envoyer à Eduter-CNPR

Contrat de formation professionnelle

(Articles L. 6353-3 à L. 6353-7 du Code du travail)

Numéro de déclaration d'existence
2621P003221 effectuée auprès de la
préfecture de la région Bourgogne

Entre les soussignés : 1. Le Directeur Général d'AgroSup Dijon - Site de Marmilhat - Eduter-CNPR

2. Nom : Prénom :
(Le cocontractant est désigné, ci-après, l'usager ; l'adresse est précisée dans la fiche de renseignements, remplie par l'usager.)

Est conclu un contrat de formation professionnelle en application du Code du travail.

- Les informations nécessaires à l'établissement du présent contrat de formation sont fournies dans :
 - la **documentation générale 2011-2012**,
 - le **dossier d'inscription : fiche de renseignements, fiche d'inscription à une formation**,
 - une **annexe personnalisée** au contrat de formation, rappelant les caractéristiques de la formation à laquelle l'usager s'est inscrit.

Article 1 : objet

En exécution du présent contrat, Eduter-CNPR s'engage à organiser, au bénéfice de l'usager, l'action de formation à distance précisée dans la fiche d'inscription remplie par ce dernier et dont l'intitulé est rappelé ici :

Formation (à renseigner par l'usager)

Article 2 : nature et caractéristiques de l'action de formation

- L'action de formation entre dans une des catégories des actions de formation prévues par les articles L. 6313-1 et L. 6111-1 du Code du travail.
- Les objectifs et le programme de l'action de formation figurent dans la **documentation générale**.

Article 3 : niveau de connaissances ou de diplôme(s) préalable(s) nécessaire

Afin de suivre au mieux l'action de formation demandée (formation diplômante, qualifiante, concours, préformation...) et obtenir les qualifications auxquelles elle prépare, l'usager certifie avoir été informé, avant l'entrée en formation, par la **documentation générale d'Eduter-CNPR**, ou tout autre moyen, du niveau de connaissances ou de diplôme(s) nécessaire à l'entrée en formation.

Article 4 : organisation de l'action de formation

- Les dates d'entrée et de sortie de formation sont déterminées par Eduter-CNPR selon les cadres réglementaires en vigueur (réglementation des examens et des concours).
- Les conditions dans lesquelles la formation est dispensée, notamment les moyens pédagogiques et techniques, sont détaillées dans le guide général de la formation à distance, ou dans le module d'accueil pour les formations en ligne.
- Les travaux à réaliser ont été présentés dans la documentation générale ou dans le module d'accueil pour les formations en ligne et sont précisés dans l'annexe personnalisée.
- Le strict respect des travaux à réaliser est exigé pour obtenir un certificat d'assiduité ou une attestation de formation.

Article 5 : dispositions financières

Dans le cadre du service public d'enseignement et de formation professionnelle à distance, l'État prend en charge une partie du coût de la formation désignée ci-dessus. De ce fait, la participation de l'usager aux droits d'inscription ne couvre qu'une partie du coût total des prestations.

Coût de la formation* : €
Surtaxe aérienne (hors métropole) : €
Total €

* Le tarif est celui lié à votre statut à l'entrée en formation, il ne peut en aucun cas être modifiable.

• Modalités de paiement (cocher la modalité choisie)

- La totalité: par chèque par mandat international par mandat-cash
– 30 %: par chèque par mandat international par mandat-cash
et le solde en 5 mensualités successives par prélèvement automatique après autorisation de l'Agent comptable.

Le chèque doit être adressé à l'ordre du Régisseur de recettes AgroSup-CNPR.

Le mandat-cash doit être adressé à l'ordre du Trésor public.

Le mandat international (virement) doit être adressé à l'ordre de l'Agent comptable AgroSup Dijon :

TG Dijon 10071 21000 00001003900 70.

- Si l'usager réside à l'étranger, il effectuera le versement par mandat-cash ou mandat international. Dans ce dernier cas, il joint la photocopie du récépissé au présent contrat.
- L'inscription de l'usager et l'envoi des cours sont effectifs dès lors que :
 - le présent contrat de formation professionnelle est retourné signé,
 - le paiement total ou partiel de la formation est joint,
 - le délai de rétractation est passé.

Article 6 : délai de rétractation

À compter de la date de signature du présent contrat, l'usager a un délai de 10 jours ouvrables pour se rétracter des engagements prévus. Si tel est le cas, il informe Eduter-CNPR, par lettre recommandée avec avis de réception, de sa volonté de radiation, le cachet de la poste faisant foi.

La participation financière est encaissée par nos services après ce délai de rétractation.

Article 7 : rupture du contrat

L'usager doit informer Eduter-CNPR de sa volonté de radiation par lettre recommandée avec avis de réception, le cachet de la poste faisant foi.

- Entre le dixième jour ouvrable révolu et la date d'expédition du premier colis de ressources pédagogiques, il se peut que l'usager doive abandonner sa formation. Il sera alors retenu 145 € de frais de dossier au moment de la radiation.
- Dès que le premier colis a été expédié à l'usager, celui-ci ne pourra rompre le contrat qu'en cas de force majeure dûment constatée (extérieure aux parties et imprévisible : joindre un justificatif) l'empêchant de suivre sa formation. Après étude de la recevabilité de la demande, Eduter-CNPR statuera sur les conséquences financières pour les deux parties en fonction des prestations dispensées : suivi de dossier, prestations pédagogiques, expédition(s).

Article 8 : changement en cours de formation

- L'usager peut être amené, pour diverses raisons, à demander :
 - un changement de cycle d'inscription (rattachement au cycle suivant) ;
 - un changement de rythme (formation en deux ans au lieu d'une formation en un an) ;
 - un redoublement ;
 - un rattachement à une autre formation.

Les conditions de ce changement (réinscription ou poursuite dans le cadre du présent contrat) et la participation financière complémentaire éventuelle lui seront alors proposées.

- Modifications des dates et programmes des concours : Eduter-CNPR décline toute responsabilité en ce qui concerne le calendrier, les modifications de programmes, l'ouverture ou non des concours et l'acceptation ou le rejet des inscriptions aux concours. Les candidats qui s'inscrivent à nos préparations ne pourront invoquer des modifications de programmes ou d'organisation des concours pour justifier une demande de remboursement.

Article 9 : cas de différend

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de Dijon sera seul compétent pour régler le litige.

Fait en double exemplaire, à le

Pour l'usager
(nom et prénom du signataire)

Pour le Directeur Général d'AgroSup Dijon
et par délégation

Signature



Carole Laisne
Adjointe au responsable du site de Marmilhat

Contrat de formation professionnelle

(Articles L. 6353-3 à L. 6353-7 du Code du travail)

Numéro de déclaration d'existence
2621P003221 effectuée auprès de la
préfecture de la région Bourgogne

Entre les soussignés : 1. Le Directeur Général d'AgroSup Dijon - Site de Marmilhat - Eduter-CNPR

2. Nom : Prénom :
(Le cocontractant est désigné, ci-après, l'usager ; l'adresse est précisée dans la fiche de renseignements, remplie par l'usager.)

Est conclu un contrat de formation professionnelle en application du Code du travail.

- Les informations nécessaires à l'établissement du présent contrat de formation sont fournies dans :
 - la **documentation générale 2011-2012**,
 - le **dossier d'inscription : fiche de renseignements, fiche d'inscription à une formation**,
 - une **annexe personnalisée** au contrat de formation, rappelant les caractéristiques de la formation à laquelle l'usager s'est inscrit.

Article 1 : objet

En exécution du présent contrat, Eduter-CNPR s'engage à organiser, au bénéfice de l'usager, l'action de formation à distance précisée dans la fiche d'inscription remplie par ce dernier et dont l'intitulé est rappelé ici :

Formation (à renseigner par l'usager)

Article 2 : nature et caractéristiques de l'action de formation

- L'action de formation entre dans une des catégories des actions de formation prévues par les articles L. 6313-1 et L. 6111-1 du Code du travail.
- Les objectifs et le programme de l'action de formation figurent dans la **documentation générale**.

Article 3 : niveau de connaissances ou de diplôme(s) préalable(s) nécessaire

Afin de suivre au mieux l'action de formation demandée (formation diplômante, qualifiante, concours, préformation...) et obtenir les qualifications auxquelles elle prépare, l'usager certifie avoir été informé, avant l'entrée en formation, par la **documentation générale d'Eduter-CNPR**, ou tout autre moyen, du niveau de connaissances ou de diplôme(s) nécessaire à l'entrée en formation.

Article 4 : organisation de l'action de formation

- Les dates d'entrée et de sortie de formation sont déterminées par Eduter-CNPR selon les cadres réglementaires en vigueur (réglementation des examens et des concours).
- Les conditions dans lesquelles la formation est dispensée, notamment les moyens pédagogiques et techniques, sont détaillées dans le guide général de la formation à distance, ou dans le module d'accueil pour les formations en ligne.
- Les travaux à réaliser ont été présentés dans la documentation générale ou dans le module d'accueil pour les formations en ligne et sont précisés dans l'annexe personnalisée.
- Le strict respect des travaux à réaliser est exigé pour obtenir un certificat d'assiduité ou une attestation de formation.

Article 5 : dispositions financières

Dans le cadre du service public d'enseignement et de formation professionnelle à distance, l'État prend en charge une partie du coût de la formation désignée ci-dessus. De ce fait, la participation de l'usager aux droits d'inscription ne couvre qu'une partie du coût total des prestations.

Coût de la formation* : €
Surtaxe aérienne (hors métropole) : €
Total €

* Le tarif est celui lié à votre statut à l'entrée en formation, il ne peut en aucun cas être modifiable.

• Modalités de paiement (cocher la modalité choisie)

- La totalité: par chèque par mandat international par mandat-cash
– 30 %: par chèque par mandat international par mandat-cash
et le solde en 5 mensualités successives par prélèvement automatique après autorisation de l'Agent comptable.

Le chèque doit être adressé à l'ordre du Régisseur de recettes AgroSup-CNPR.

Le mandat-cash doit être adressé à l'ordre du Trésor public.

Le mandat international (virement) doit être adressé à l'ordre de l'Agent comptable AgroSup Dijon :

TG Dijon 10071 21000 00001003900 70.

- Si l'usager réside à l'étranger, il effectuera le versement par mandat-cash ou mandat international. Dans ce dernier cas, il joint la photocopie du récépissé au présent contrat.
- L'inscription de l'usager et l'envoi des cours sont effectifs dès lors que :
 - le présent contrat de formation professionnelle est retourné signé,
 - le paiement total ou partiel de la formation est joint,
 - le délai de rétractation est passé.

Article 6 : délai de rétractation

À compter de la date de signature du présent contrat, l'usager a un délai de 10 jours ouvrables pour se rétracter des engagements prévus. Si tel est le cas, il informe Eduter-CNPR, par lettre recommandée avec avis de réception, de sa volonté de radiation, le cachet de la poste faisant foi.

La participation financière est encaissée par nos services après ce délai de rétractation.

Article 7 : rupture du contrat

L'usager doit informer Eduter-CNPR de sa volonté de radiation par lettre recommandée avec avis de réception, le cachet de la poste faisant foi.

- Entre le dixième jour ouvrable révolu et la date d'expédition du premier colis de ressources pédagogiques, il se peut que l'usager doive abandonner sa formation. Il sera alors retenu 145 € de frais de dossier au moment de la radiation.
- Dès que le premier colis a été expédié à l'usager, celui-ci ne pourra rompre le contrat qu'en cas de force majeure dûment constatée (extérieure aux parties et imprévisible : joindre un justificatif) l'empêchant de suivre sa formation. Après étude de la recevabilité de la demande, Eduter-CNPR statuera sur les conséquences financières pour les deux parties en fonction des prestations dispensées : suivi de dossier, prestations pédagogiques, expédition(s).

Article 8 : changement en cours de formation

- L'usager peut être amené, pour diverses raisons, à demander :
 - un changement de cycle d'inscription (rattachement au cycle suivant) ;
 - un changement de rythme (formation en deux ans au lieu d'une formation en un an) ;
 - un redoublement ;
 - un rattachement à une autre formation.

Les conditions de ce changement (réinscription ou poursuite dans le cadre du présent contrat) et la participation financière complémentaire éventuelle lui seront alors proposées.

- Modifications des dates et programmes des concours : Eduter-CNPR décline toute responsabilité en ce qui concerne le calendrier, les modifications de programmes, l'ouverture ou non des concours et l'acceptation ou le rejet des inscriptions aux concours. Les candidats qui s'inscrivent à nos préparations ne pourront invoquer des modifications de programmes ou d'organisation des concours pour justifier une demande de remboursement.

Article 9 : cas de différend

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de Dijon sera seul compétent pour régler le litige.

Fait en double exemplaire, à le

Pour l'usager
(nom et prénom du signataire)

Pour le Directeur Général d'AgroSup Dijon
et par délégation

Signature



Carole Laisne
Adjointe au responsable du site de Marmilhat

Votre formation est prise en charge

Par votre employeur, un OPCA, un FONGECIF,
une Collectivité Territoriale (mairie...), DDTEFP...

Attention : l'employeur ou l'organisme qui finance votre formation doit être mentionné et doit attester (à l'aide de cette fiche) la prise en charge de votre formation avant l'enregistrement de votre inscription.

Employeur ou organisme payeur

Sigle

Nom

Adresse

Code postal Ville

Pays (pour les résidents à l'étranger)

Nom/prénom du responsable de formation

Téléphone Fax

Attestation de prise en charge

Je soussigné(e)
agissant en qualité de
déclare prendre en charge la formation de Mme, Mlle, M.
formation intitulée
selon les modalités suivantes :

	En totalité	ou Seulement la 1 ^{re} année	ou Seulement la 2 ^e année
•Prise en charge de la formation	<input type="checkbox"/> * (1)	<input type="checkbox"/> * (1)	<input type="checkbox"/> * (1)
•Vous désirez <input type="checkbox"/> une convention et/ou <input type="checkbox"/> une facture pour	<input type="checkbox"/> *	<input type="checkbox"/> *	<input type="checkbox"/> *

* Cochez la case correspondante.

(1) Précisez le droit d'inscription (voir tarifs) et la surtaxe aérienne le cas échéant. Eduter-CNPR n'est pas assujetti à la TVA.

Fait à le
Signature
et cachet
de l'organisme

Procédure de demande d'autorisation de prélèvement échelonné

**Vous avez choisi de régler votre formation selon la modalité de paiement suivante :
30 % par chèque et le solde en 5 mensualités* successives par prélèvement automatique**

*La première échéance se fait le 5 du mois suivant la réception de l'autorisation de prélèvement sous réserve de la réception de celle-ci avant le 20 du mois.

1 Vous calculez la « Somme globale à prélever » par paiement échelonné

Somme globale à prélever = Coût total de la formation* – 30 %

*Comprenant la surtaxe aérienne pour les personnes ne résidant pas en France métropolitaine

2 Vous complétez l'autorisation de prélèvement ci-jointe (p. 69)

- Nom et prénom
- Adresse complète
- Numéros de téléphone fixe et portable
- « Somme globale à prélever »
- Désignation du titulaire du compte à débiter

- Désignation de l'établissement teneur du compte
- Désignation du compte à débiter
- Date
- Signature du titulaire du compte à débiter

3 Vous envoyez cette autorisation de prélèvement à Eduter-CNPR

Envoi de la fiche « Autorisation de prélèvement » impérativement accompagnée de votre RIB et du chèque de 30 % du coût total de la formation à l'adresse indiquée, avec votre dossier d'inscription.

4 Vous envoyez à votre banque l'exemplaire qui lui est réservé (p. 71)

Complétez la fiche « Autorisation de prélèvement » et envoyez-la à votre banque.

Autorisation de prélèvement

Exemplaire à compléter et à transmettre à Eduter-CNPR

N° national d'émetteur : 477 394

Nom Prénom

Adresse

Tél. fixe Tél. portable

ÉCHÉANCIER DE VOS PRÉLÈVEMENTS MENSUELS

Somme globale à prélever = € sur 5 mois consécutifs,

le 5 du mois jour ouvrable, excepté le mois de janvier : 2^e quinzaine du mois,
sous réserve de réception de l'autorisation de prélèvement avant le 20 du mois.

Si ce mode de règlement vous convient et pour satisfaire aux règlements de la profession bancaire, nous vous invitons à renseigner, signer et renvoyer cet imprimé accompagné d'un RIB ou RIP.

En cas de rejet de prélèvement, les frais bancaires seront à votre charge ; en cas de non-paiement de la totalité de la somme, il sera procédé au recouvrement par voie d'huissier de justice entraînant des frais supplémentaires à votre charge.

Je soussigné(e) autorise ⁽¹⁾ l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous.

En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

DÉSIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER	DÉSIGNATION DU CRÉANCIER
.....	Agent Comptable d'AGROSUP BP 87999 - 21079 DIJON CEDEX Trésorerie Générale de la Côte d'Or 1 bis Place de la Banque - 21042 DIJON CEDEX
DÉSIGNATION DE L'ÉTABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE	Trésor Public DIJON c/ 10071.21000.00001003900.70
.....	

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER			
Établissement	Guichet	N° du compte	Clé RIB (RIP)
.....

(1) Cette autorisation est valable jusqu'à résiliation de ma part.

Date

Signature du titulaire du compte à débiter

Autorisation de prélèvement

Exemplaire à compléter et à transmettre à votre banque

N° national d'émetteur : 477 394

Je soussigné(e) autorise ⁽¹⁾ l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous.

En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE
.....
DÉSIGNATION DE L'ÉTABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE
.....

DÉSIGNATION DU CRÉANCIER
Agent Comptable d'AGROSUP 26 bd Dr Petitjean BP 87999 21079 DIJON CEDEX

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER			
Établissement	Guichet	N° du compte	Clé RIB (RIP)
.....

Date

Signature du titulaire du compte à débiter

Agence Comptable
26 bd Dr Petitjean - BP 87999 - 21079 - DIJON Cedex
Tél. 03 80 77 25 10 - Fax 03 80 77 24 66
www.agrosupdijon.fr



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

